

TIGRIP®



TCU

DE - Original Betriebsanleitung (gilt auch für Sonderausführungen)

EN - Translated Operating Instructions (Also applicable for special versions)

FR - Traduction de mode d'emploi (Cela s'applique aussi aux autres versions)

ES - Instrucciones de Servicio Traducida (También valido para diseños especiales)

IT - Traduzione delle istruzioni per l'uso originali (valide anche per versioni speciali)

NL - Originele gebruiksaanwijzing (geldt ook voor speciale modellen)

HU - Fordított üzemeltetési útmutató (a speciális kivitelre is érvényes)

RO - Instrucțiuni de utilizare (sunt valabile și pentru versiunile speciale)

SK - Originálna prevádzková príručka (platná aj pre špeciálne vybavenia)

TR - Orijinal Kullanım Kilavuzu (özel tipler için de geçerlidir)

PL - Instrukcja obsługi tłumaczona z języka niemieckiego (dotyczy także wersji specjalnych)

RU - Перевод руководства по эксплуатации (действительно также для специальных исполнений)

Columbus McKinnon Industrial Products GmbH
Yale-Allee 30
42329 Wuppertal
Deutschland

CACO
COLUMBUS McKINNON

Rough work may only be carried out by specialist workshops that use original TIGRIP spare parts. The inspection (mainly consisting of a visual inspection and a function check) must determine that all safety devices are complete and fully operational and cover the condition of the unit, suspension, equipment and supporting structure with respect to the applicable regulations. After completion of the inspection, initial operation and recurring inspections must be documented (e.g. in the CMCO works certificate of competence).

If required, further instructions and appropriate repairs must be verified.

Paint damage should be touched up in order to avoid corrosion. All joints and sealing surfaces should be slightly lubricated in the case of heavy contamination, the unit must be cleaned.

Repair may only be carried out by specialist workshops that use original TIGRIP spare parts.

After repairs have been carried out and after extended periods of non-use, the load lifting attachment must be inspected again before it is put into service again.

The inspections have to be initiated by the operating company.

TRANSPORT, STORAGE, DECOMMISSIONING AND DISPOSAL

Observe the following for transporting the unit:

- Do not drop or throw the unit; always deposit it carefully.
- Use suitable transport means. These depend on the local conditions.

Observe the following for storing or temporarily taking the unit out of service:

Store the unit at a clean and dry place where there is no heat.

Protect the unit against contamination, humidity and damage by means of a suitable cover.

If the unit is to be used again after it has been taken out of service, it must first be inspected again by a competent person.

Disposal:
After taking the unit out of service, recycle or dispose of the parts of the unit and, if applicable, the operating material (oil, grease, etc.) in accordance with the legal regulations.

Further information and operating instructions for download can be found at www.cmco.eu.

Beschreibung

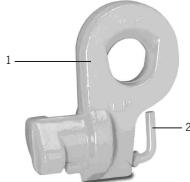
- 1 Transportöse
- 2 Sicherungsbolzen

Description

- 1 Lifting lug
- 2 Latching pin

Description

- 1 Anneau de levage
- 2 Goupille de blocage



Tab. 1

FR - Traduction de mode d'emploi (Cela s'applique aussi aux autres versions)

INTRODUCTION
Les produits de CMCO Industrial Products GmbH sont conçus et renferment des pièces détachées TIGRIP d'origine. Les composants de l'appareil doivent être vérifiés (électriquement et mécaniquement) pour déterminer si les dispositifs de sécurité sont toujours en état de fonctionnement et si les éléments suivants doivent être attentivement les instructions de mise en service avant la première utilisation.

Ces instructions permettent à l'utilisateur de se familiariser avec le produit et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité dans l'utilisation.

Les informations importantes sur la manière d'utiliser le palan de façon sûre, correcte et économique.

Avec soin et attention à ces instructions permet d'éviter les dangers, réduire les coûts de réparation, réduire les temps d'arrêt et augmenter la fiabilité et la durée de vie du palan.

Le manuel d'instructions doit toujours être disponible sur le lieu d'utilisation du palan. En cas de doute ou de questionnement concernant l'utilisation correcte du palan ou la prévention des accidents, il faut tenir compte des règles en vigueur en matière de sécurité du travail et professionnelles dans chaque pays.

Le propriétaire de l'appareil doit assurer la maintenance et réparer le produit doivent avoir lu, compris et suivi les instructions.

Toutes les mesures de protection indiquées fournissent seulement la sécurité nécessaire, si le produit est utilisé correctement et resté en état selon les instructions. L'entreprise utilisante devrait assurer le fonctionnement sûr et sans panne du produit.

ATTENTION: Si les conditions d'utilisation (ex : utilisation en atmosphère agressive) sont plus difficiles, les inspections doivent être plus fréquentes.

Les réparations doivent être effectuées par un atelier agréé, qui utilise des pièces détachées TIGRIP d'origine. Les composants de l'appareil doivent être vérifiés (électriquement et mécaniquement) pour déterminer si les dispositifs de sécurité sont toujours en état de fonctionnement et si les éléments suivants doivent être testés régulièrement sur leur bon état et efficacité.

Les inspections et les suivantes doivent être enregistrées (ex : sur la documentation fournie par CMCO).

Si une assurance d'entreprise, les résultats des inspections et des tests doivent être vérifiés.

Les endroits où la peinture est déteriorée ou absente doivent être repêchés afin d'éviter les risques de corrosion. Tous les joints et les points de liaison doivent être légèrement lubrifiés.

En cas de contamination, l'appareil doit être entièrement déscontaminé.

Les réparations doivent être effectuées par des ateliers spécialisés utilisant des pièces détachées de rechange certifiées.

Après avoir effectué des réparations ou après ne pas avoir utiliser le produit pendant une longue période, le palan doit être inspecté encore une fois avant de s'en servir à nouveau.

Les vérifications doivent être effectuées à l'initiative de l'entreprise d'exploitation.

TRANSPORT, STOCKAGE ET MISE HORS SERVICE

Respecter les points suivants lors du transport de l'appareil :

- Ne pas faire tomber ou jeter l'appareil, toujours le poser avec précaution.
- Utiliser un moyen de transport adapté en fonction des conditions d'utilisation sur site.

Respecter les points suivants lors du stockage ou de la mise hors service temporaire de l'appareil :

- Stocker l'appareil dans un endroit propre, sec et non gelé.
- Protéger l'appareil de la pollution, de l'humidité et d'autres dégradations au moyen d'une protection adéquate.
- Si l'appareil est à nouveau utilisé après une longue période de non utilisation, il doit tout d'abord être inspecté par une personne compétente.

Mise au rebut de l'appareil :

- Ne pas faire tomber ou jeter l'appareil, recycler ou éliminer les pièces de l'appareil et, le cas échéant, les matériaux utilisés (lubrifiant, graisse, etc.) conformément aux dispositions légales.

Pour obtenir de plus amples informations et télécharger d'autres manuels, consulter notre site www.cmco.eu.

Beschreibung

- 1 Transportöse
- 2 Sicherungsbolzen

Description

- 1 Anneau de levage
- 2 Goupille de blocage



Modell Model Modèle	Tragfähigkeit* Capacity* Capacité*	Gewicht Weight Poids	Neigungswinkel Angle from the vertical Angle max.
TCU 32	32.000	19,5	50°
TCU 40	40.000	19,5	36°

*Pro 4 Stück

*Set of 4 pieces

*Pour 4 pièces

INSCRIPTION AVANT MISE EN SERVICE

En concordance avec les recommandations nationales et internationales relatives à la prévention des accidents et des règles de sécurité, les appareils de levage doivent être inspectés :

• conformément à l'évaluation des risques en fonction de l'entreprise utilisatrice.

• Avant la première utilisation.

• Avant la mise en service de l'appareil après un arrêt d'utilisation.

• après des modifications substantielles.

• Au moins une fois par an par une personne compétente.

ATTENTION: Si les conditions d'utilisation (ex : utilisation en atmosphère agressive) sont plus difficiles, les inspections doivent être plus fréquentes.

Les réparations doivent être effectuées par un atelier agréé, qui utilise des pièces détachées TIGRIP d'origine. Les composants de l'appareil doivent être vérifiés (électriquement et mécaniquement) pour déterminer si les dispositifs de sécurité sont toujours en état de fonctionnement et si les éléments suivants doivent être testés régulièrement sur leur bon état et efficacité.

Les inspections et les suivantes doivent être enregistrées (ex : sur la documentation fournie par CMCO).

Si une assurance d'entreprise, les résultats des inspections et des tests doivent être vérifiés.

Les endroits où la peinture est déteriorée ou absente doivent être repêchés afin d'éviter les risques de corrosion. Tous les joints et les points de liaison doivent être légèrement lubrifiés.

En cas de contamination, l'appareil doit être entièrement déscontaminé.

INSPECTION AVANT DE COMMENCER À TRAVAILLER

S'assurer que tous les éléments de levage du conteneur à transporter ne sont pas déformés, cassés, ni endommagés.

Contrôler l'usage des cannes de verrouillage de l'appareil de levage. Elles doivent avoir une forme particulière.

Contrôler l'usage des clés, les clavettes ou les déformations de l'appareil de levage.

Vérifier le cliquet de sécurité. Il doit exercer une certaine pression, s'ouvrir et se fermer facilement et librement.

FIXATION DE LA CHARGE
Les crochets de levage sont attachés par paire de chaque côté du conteneur à lever, à cet effet ils sont repérés par paires : "RH" pour le côté droit et "LH" pour le côté gauche. Les crochets de levage doivent être fixés en partie basse du palomier et les vannes de maintien doivent être en place.

Après l'opération de transport les crochets peuvent être démontés du conteneur et remis au moyen de la partie basse en tournant le crochet de 90°.

INSPECTION / MAINTENANCE
En concordance avec les recommandations nationales et internationales relatives à la prévention des accidents et des règles de sécurité, les appareils de levage doivent être inspectés :

• conformément à l'évaluation des risques en fonction de l'entreprise utilisatrice.

• Avant la première utilisation.

• Avant la mise en service de l'appareil après un arrêt d'utilisation.

• après des modifications substantielles.

• Au moins une fois par an par une personne compétente.

